

Utilisation des colonnes

► Une carte est nécessaire pour ouvrir les colonnes et déposer ses déchets (la même que pour les déchèteries).

Pourquoi une carte ? ► Pour identifier et comptabiliser vos apports, dans le cadre de la Tarification Incitative.

Si vous ne possédez pas de carte d'accès aux déchèteries, merci de contacter le SBA au 04.73.647.444.



= 0,50 €
l'apport
Salle Polyvalente : 1,50€
l'apport de 90 litres



= 0,11 €
l'apport

Mode d'emploi



1 Placez votre carte d'accès devant le lecteur pour identification.



2 Laissez votre carte quelques secondes, jusqu'à voir apparaître une lumière bleue et la mention «OK».



3 Vous pouvez ouvrir la colonne.



4 Déposez vos ordures ménagères avec des sacs de 30 litres uniquement.



5 Déposez vos emballages recyclables en vrac, 30 litres par apport (pas de sac).



6 Refermez la colonne.

Si le tambour n'est pas ouvert immédiatement après avoir badgé, il se verrouille à nouveau. Aucun apport n'est comptabilisé.



INFORMATION
Bort l'Etang

La collecte des déchets évolue dans votre commune

Madame, Monsieur,

Pour améliorer votre cadre de vie, le Syndicat du Bois de l'Aumône, en concertation avec la commune, implante des Points d'Apports Collectifs pour collecter les déchets ménagers (colonnes enterrées). Ceux-ci remplacent les bacs individuels.

Les P.A.C. collectent les ordures ménagères et les emballages recyclables. Des colonnes sont aussi à votre disposition pour jeter le verre et les gros cartons (en accès libre).

- Les P.A.C. sont accessibles 24/24h, 7 jours sur 7,
- ils libèrent la commune des bacs sur les trottoirs.

Vous pouvez déposer vos ordures ménagères et vos emballages recyclables :

- rue du Beurrier (Ecole)
- au Cimetière
- à la Salle Polyvalente
- aux Boursis

► Une colonne pour les gros cartons est à votre disposition rue du Beurrier.

► Deux colonnes pour le verre sont à votre disposition au Cimetière et à la Salle Polyvalente.



Les colonnes
à verre et cartons sont
en accès libre.

Emballages recyclables



papiers, journaux, magazines, cartons, briques alimentaires...



boîtes et emballages métalliques...



pots en plastique



barquettes en plastique, en polystyrène, blisters et boîtes en plastique



bouteilles et flacons en plastique...

En vrac dans la colonne à emballages recyclables (30 litres par apport)



Le verre doit être déposé dans les colonnes habituelles (qui resteront en accès libre)



en vrac (pas de sac)

Un sac de pré-collecte est fourni avec cette brochure pour vous permettre de déposer vos emballages recyclables.

Ordures ménagères



films, sachets et sacs plastique, gobelets et couverts plastique



papiers et cartons gras et souillés, papiers spéciaux (calque, carbone...)



vaisselle, porcelaine, faïence, (en petite quantité sinon je les porte à la déchèterie)



couches-culottes et articles d'hygiène souillés

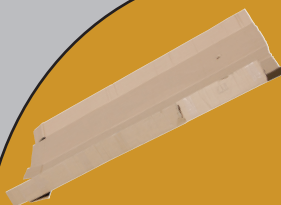


ampoules à filaments (uniquement)

Dans des sacs bien fermés puis dans la colonne à ordures ménagères (sacs de 30 litres uniquement ou 90 litres à la Salle des Fêtes)



sacs de 30 litres max



les cartons sont jetés à plat dans la colonne à cartons de la rue du Beurrier (en accès libre)

Info Tri
04 73 647 444
www.sba63.fr